

Mémo : la réservation des temps périscolaires et accueils de loisirs

Prestations	Quand réserver sur le Portail famille ?	Quelle facturation ?	Comment réserver ou modifier vos réservations ?
<p>Accueil du matin</p>	<p>Pas de réservation</p>	<p>Facturation selon votre tarif habituel, en fonction de la présence réelle de votre enfant</p>	<p>- Via le Portail famille à l'adresse : famille.mairie-meudon.fr</p>
<p>Restauration scolaire</p> <p>Accueil du soir (maternel et élémentaire)</p> <p>Accueil de loisirs des mercredis</p>	<p>Réservation : au moins 5 jours avant la date souhaitée (ex : pour réserver la restauration du jeudi 2 septembre, je dois me connecter au plus tard le samedi 28 août)</p> <p>Annulation : jusqu'à 2 jours avant la date souhaitée (ex : pour annuler la restauration du jeudi 2 septembre, je dois me connecter au plus tard le mardi 31 août)</p>	<p>- vous avez réservé et votre enfant est présent : => tarif habituel</p> <p>- vous avez réservé et votre enfant est absent => tarif habituel *</p> <p>- vous n'avez pas réservé et votre enfant est présent => application d'une pénalité (tarif habituel majoré de 50%)</p> <p><i>*En cas d'absence de l'enfant pour raisons médicales, merci d'adresser à la Direction de l'Animation locale ou à la mairie annexe un certificat médical dans un délai de 8 jours, à compter de l'absence de l'enfant. Le service Administration et guichet unique procédera alors au remboursement de la prestation.</i></p>	<p>- Sur place, sur rendez-vous uniquement :</p> <p>Direction de l'Animation locale : Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, Meudon 01 41 14 81 81 contact.guichetunique@mairie-meudon.fr</p> <p>Mairie annexe : Place Henry-Wolf, Meudon-la-Forêt 01 41 28 19 40 annexe.mlf@mairie-meudon.fr</p> <p>Horaires :</p> <p>Lundi, mardi, mercredi et vendredi De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30</p> <p>Jeudi de 8h30 à 12h</p> <p>Samedi de 9h à 12h</p>
<p>Accueil de loisirs des vacances scolaires</p>	<p>Au moins 15 jours avant la date souhaitée (ex : pour réserver l'accueil de loisirs du lundi 25 octobre, je dois me connecter au plus tard le dimanche 10 octobre)</p>	<p>Email : contact.guichetunique@mairie-meudon.fr</p> <p>En cas d'annulation ou d'oubli de réservation hors délais, pour des raisons de sécurité, merci de prévenir directement l'école par le biais d'un message dans le cahier de correspondance. Les pénalités de facturation seront cependant appliquées.</p>	<p><u>Pour plus de facilité, réservez vos prestations pour l'ensemble de l'année scolaire. (aucune réservation à l'école ne pourra être prise en compte)</u></p>